



DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques  
☎ 02 38 79 33 81  
☎ 02 38 79 33 95

## DECISION N° 2025-110

Le Maire de Saint Jean de La Ruelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22

Vu la réglementation des Marchés Publics

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2023 en ce qu'elle donne délégation à Monsieur le Maire pour toute la durée du mandat pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, sans limite de montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

### DECIDE

**Article 1 :** Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-9 du Code de la Commande Publique, un marché à procédure adaptée est passé, concernant :

#### Fourniture de livres pour la bibliothèque municipale

Accord cadre à bons de commande n°25SJ15, pour un montant global annuel, inférieur ou égal à 44 900 € H.T, soit un montant prévisionnel sur deux ans inférieur ou égal à 89 800 € HT, réparti annuellement et par lot comme suit :

- Lot 1 : livres de référence adultes à caractère scientifique, technique et confidentiel, attribué à la librairie LES TEMPS MODERNES, sise 57 rue Notre Dame de Recouvrance, 45000 Orléans, pour un montant maximum annuel de 8 500 € H.T.
- Lot 2 : livres de référence jeunesse à caractère scientifique, technique et confidentiel, attribué à la librairie LES TEMPS MODERNES, sise 57 rue Notre Dame de Recouvrance, 45000 Orléans, pour un montant maximum annuel de 8 500 € H.T.
- Lot 3 : livres adultes grand public et d'actualité, attribué à la LIBRAIRIE NOUVELLE D'ORLEANS, sise 2 place de la République, 45000 Orléans, pour un montant maximum annuel de 8 500 € H.T
- Lot 4 : livres jeunesse grand public et d'actualité, attribué à la LIBRAIRIE NOUVELLE D'ORLEANS, sise 2 place de la République, 45000 Orléans, pour un montant maximum annuel de 10 500 € H.T
- Lot 5 : bandes dessinées, attribué à la librairie LEGEND BD, sise 39 place du Châtelet, 45000 Orléans, pour un montant maximum annuel de 8 000 € H.T

**Durée de l'accord cadre :** Le présent accord cadre à bons de commande est établi pour une durée allant du 1er janvier au 31 décembre 2026. Il sera reconductible une fois de manière tacite du 1er janvier au 31 décembre 2027.

**Article 2 :** Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Une ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre
- Monsieur le Trésorier - Service de Gestion Comptable Orléans Métropole

Fait à Saint Jean de la Ruelle,  
Le 15 décembre 2025



Fabien RIVIERE DA SILVA  
Maire de Saint Jean de la Ruelle

A large, handwritten signature in black ink, appearing to read "Fabien RIVIERE DA SILVA", is written over a stylized, swooping line that starts from the right side of the page and curves towards the left, ending near the mairie logo.